



TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE DE LA CRAU LE 15 DECEMBRE 2019 - REGLEMENT

Le Club de La Crau (US La Crau TT) organise son tournoi national ouvert à tous les pongistes licenciés F.F.T.T, ainsi qu'aux non licenciés pour le tableau J.

Celui-ci se déroulera sur 16 tables, à l'adresse suivante :

Complexe sportif du Fenouillet

415 avenue Frédéric Mistral

83260 LA CRAU

GPS : 43,146483 N – 6,082955 E.

N° d'homologation :

Ce tournoi est doté de lots en numéraire et de bons d'achat d'une valeur d'environ 2 000 Euros

REGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1 : Toutes les rencontres se dérouleront suivant le règlement F.F.T.T. au meilleur des cinq manches.

ARTICLE 2 : Le juge-arbitre du tournoi sera Marc FELICI (JA3- N° 13411) Tél : 06 60 64 78 19. Toutes ses décisions prises en application des règlements fédéraux et du présent règlement feront autorité et seront sans appel. Il sera secondé par Sébastien PASTOR (JA1-N°1314442).

ARTICLE 3 :

Sauf pour le tableau J, seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées (2019/2020) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2019/2020 :

Tous les participants au tournoi devront présenter au juge-arbitre un document officiel (voir article II.606.2) permettant de vérifier l'exactitude de leur licenciation et leur situation vis-à-vis du certificat médical.

Les joueurs doivent également pouvoir faire la preuve de leur identité dans les conditions prévues par la loi.

ARTICLE 4 : La participation est limitée à **3 tableaux** pour chacun des participants.

ARTICLE 5 : Les engagements seront pris à l'adresse <https://tennisdetablelacrau.clubeo.com/> ou <http://clubeo.tamburini.fr/Inscription.aspx> au plus tard le **samedi 14 décembre à 12 h**. En fonction des désistements, des inscriptions pourront être rajoutées sur place, sans aucune garantie. Le tirage au sort sera effectué le jour même, 30 mn avant le début de chaque tableau

. Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement par mail : uslacrautt@gmail.com ou par téléphone : 06 31 00 30 56

ARTICLE 6 : 10 tableaux seront proposés

| | Classements | Points Maximum | Pointage | Début matchs |
|----------|-------------------|------------------|----------|--------------|
| A | NC à 6 | 699 | 8h30 | 9h |
| B | NC à 8 | 899 | 9h30 | 10h |
| C | NC à 10 | 1099 | 10h30 | 11h |
| D | NC à 12 | 1299 | 8h30 | 9h |
| E | NC à 15 | 1599 | 9h30 | 10h |
| F | NC à 20 | 1999 | 10h30 | 11h |
| G | Vétérans | Tous classements | 11h30 | 12h |
| H | Benjamins-Minimes | Tous classements | 9h30 | 10h |
| I | Féminines | Tous classements | 10h30 | 11h |
| J | Non licenciés | | 9h | 9h30 |

NB : Les féminines peuvent s'inscrire dans tous les tableaux messieurs en fonction de leur classement.

ARTICLE 7 : Pour tous les tableaux l'entrée se fait par poule de 3 avec 2 qualifiés par poule, pour intégrer un tableau à élimination directe.



ARTICLE 8 : Le scratch sera prononcé 15 minutes après l'appel du joueur dans son tableau.

ARTICLE 9 : Il est précisé qu'en application du règlement fédéral, les différents tableaux étant ouverts aux seniors, **les benjamins pourront participer dans le cadre prévu par le règlement fédéral. Les qualifiés à une épreuve fédérale ne pourront participer.**

ARTICLE 10 : Une tenue et un esprit sportifs seront de rigueur, les balles plastiques seront fournies par les joueurs.

ARTICLE 11 : Les droits d'engagement sont fixés à :

- **9 €** pour un tableau sauf tableau H et I : **7 €** et non licenciés : **5 €**
- **16 €** pour deux tableaux
- **21 €** pour trois tableaux

ARTICLE 12 : Les tableaux seront primés à partir des demi-finales. Une coupe sera remise à chaque vainqueur.

ARTICLE 13 : L'US La Crau TT se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est inférieur à **25 joueurs**, sauf pour les tableaux G, H, I et J

ARTICLE 14 : Le joueur perdant est tenu d'arbitrer la partie suivante, en cas de refus il sera exclu des tableaux où il est encore qualifié.

ARTICLE 15 : l'organisateur se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement du tournoi.

ARTICLE 16 : Le responsable du tournoi sera Michel NURDIN, Président de l'US La Crau TT.

ARTICLE 17 : Il n'y aura pas d'interruption pour le déjeuner. Buvette et restauration froide et chaude seront à votre disposition sur place.

ARTICLE 18 : L'US La Crau TT décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant se produire dans le gymnase. L'inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

IMPORTANT : il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à Picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FTT : "*Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre.*". Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre Tous.

Les balles ne sont pas fournies. Balles plastique obligatoires

Dotation des Tableaux (Valeur en numéraire et bons d'achat)

| | | Vainqueur | Finaliste | 1/2 Finalistes |
|------------------------------|-------------------|------------------|------------------|-----------------------|
| A (en numéraire) | NC à 6 | 60 € | 30 € | 15 € |
| B (en numéraire) | NC à 8 | 80 € | 40 € | 20 € |
| C (en numéraire) | NC à 10 | 100 € | 50 € | 25 € |
| D (en numéraire) | NC à 12 | 130 € | 65 € | 35 € |
| E (en numéraire) | NC à 15 | 160 € | 80 € | 40 € |
| F (en numéraire) | NC à 20 | 220 € | 110 € | 60 € |
| G (en numéraire) | Vétérans | 100 € | 50 € | 25 € |
| H (en bons d'achat) | Benjamins-Minimes | 50 € | 25 € | 15 € |
| I (% des engagements) | Féminines | 50 % | 25 % | 10 % |
| J (% des engagements) | Non licenciés | 50 % | 25 % | 10 % |